



## MENU DE LA CANTINE SCOLAIRE DE SACHÉ FEVRIER 2017

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>Semaine 5</b> du <b>30-janv.</b> au <b>3-févr.</b>			. Friand  . Omelette aux pommes de terre  . Yaourt . Fruit	. Soupe Petits pois  . Bœuf Carottes  . Fromage . Gaufre	. Betteraves  . Dos de colin au beurre vanillé P. de terre vapeur  . Yaourt nature . Fruit
<b>Semaine 6</b> du <b>6-févr.</b> au <b>10-févr.</b>	. Rillettes de thon  . Boulettes de bœuf Haricots verts  . Fromage . Entremet au chocolat	. Potage vermicelle  . Poulet rôti Purée de potiron  . Yaourt aux fruits . Fruit	. Rosette  . Spaghettis bolognaise  . Fromage blanc . Fruit	. Salade norvégienne  . Moussaka Aubergines  . Fromage . Gateau au chocolat	. Crêpe au fromage  . Poisson en sauce Haricots beurre  . Petits suisses . Fruit
<b>Semaine 7</b> du <b>13-févr.</b> au <b>17-févr.</b>	<h1 style="color: orange; font-size: 48px; margin: 0;">Bonnes vacances !</h1>				
<b>Semaine 8</b> du <b>20-févr.</b> au <b>24-févr.</b>	<h1 style="color: orange; font-size: 48px; margin: 0;">Bonnes vacances !</h1>				
<b>Semaine 9</b> du <b>27-févr.</b> au <b>3-mars</b>	. Concombre  . Pizza Salade verte  . Yaourt nature . Fruit	. Carottes râpées  . Sauté de porc Semoule  . Fromage . Eclair au chocolat	<h2 style="color: black; font-size: 24px; margin: 0;">Les choux</h2>		

Menus établis sous réserve des approvisionnements.

► Les menus intègrent des aliments issus de l'Agriculture Biologique suivant les achats et les arrivages.



## APPEL A PAIEMENT - FEVRIER 2017

NOM DE(S) ENFANT(S) : \_\_\_\_\_

	Si mangent tous les jours sauf mercredi			avec mercredi		
	NBRE REPAS	A REGLER	Cocher	NBRE REPAS	A REGLER	Cocher
1 ENFANT	8	24,80 €		10	32,00 €	
2 ENFANTS	16	49,60 €		20	64,00 €	
3 ENFANTS	24	74,40 €		30	96,00 €	
4 ENFANTS	32	99,20 €		40	128,00 €	

**OU**

SI FREQUENTATION OCCASIONNELLE				
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	MERCREDI
		2-févr	3-févr	1-févr
6-févr	7-févr	9-févr	10-févr	8-févr
27-févr	28-févr			
NBRE DE REPAS				
PRIX DU REPAS			X 3,10 €	3,60 €
NBRE D'ENFANT(S)			X	
<b>= MONTANT A REGLER</b>				

<b>Total</b>

**VOTRE REGLEMENT :**  Chèque (1)     Espèces (2)

► **SERA à REMETTRE Lundi 23 ou Mardi 24 Janvier**

- soit auprès de Mme Nina RICHARD (Trésorière adjointe de l'Association),
- soit à la Cantine auprès de notre cantinière Mme Catherine FOUCHAUX,
- soit à la Garderie périscolaire auprès du (de la) surveillant(e),
- soit EXCEPTIONNELLEMENT auprès de l'enseignant(e) de l'enfant.

(1) Chèques : Ils seront encaissés à partir du 10 Février.

Ils devront être libellés à l'ordre de «Association Cantine Scolaire de Saché».

(2) Espèces : Les règlements en espèces seront à remettre uniquement à Nina RICHARD ( 06 65 23 46 12 / secretariatcantinesache@yahoo.fr).

**Commentaires ou ajout encours éventuel :**

---



---



---



Pour en savoir plus ou pour consulter les menus : [www.sache.fr](http://www.sache.fr) (Rubrique "Enfance et Famille").